



## SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 13 octobre 2021 à 18h00, après convocation légale

Sous la Présidence de M. SCHREIBER Roger

**Etaient présents :**

BECKER Patrick	DEUTSCH André	FATTORELLI Viviane
COLIN Jean-Marie	MEDVES Jean-François	PHILIPPE Lionel
FERRERO Marc	REBSTOCK-PINNA Alexandra	FREYBURGER Julien
HERFELD Marie-Laurence	ABATE Patrick	PAULY Elsa
KASPAR-COTRUPI Angèle	ACKER Christine	KOWALCZYK Maryline
LUCCHINI Marc	BALCERZAK Roland	SCHIVRE Marc
MELEO Guy	BAUR Denis	TACCONI Pierre
POUGET Clémence	FEUVRIER Alieth	
RENAUX Patricia	HERGAT Michel	
SCHULTZ Laurent	LANGMAR Déborah	
VEINNANT Bernard	MATHIEU Bertrand	
ZIEGLER Damien	PAQUET Michel	
BARRILARO Jérémy	RECH Serge	
BERNARDI Alessandro	ZENNER Bernard	
CORAZZA Jean-Luc	BRUSCO Stéphan	

Arrivée de Monsieur ABATE Patrick pendant le point 2.  
Sortie de Monsieur ZENNER Patrick après le vote du point 8.

**Procurations :**

ANDRE René	a donné procuration à	BECKER Patrick
SCHITZ Denis	a donné procuration à	FERRERO Marc
SCHNEIDER Brigitte	a donné procuration à	RENAUX Patricia
WEIS Mathieu	a donné procuration à	HERFELD Marie-Laurence
JURCZAK Serge	a donné procuration à	MEDVES Jean-François
TSCHIERSCH Laurent	a donné procuration à	SCHREIBER Roger
HATRI Aïcha	a donné procuration à	BERNARDI Alessandro
PARPETTE Jerry	a donné procuration à	BALCERZAK Roland
ROBINET David	a donné procuration à	PAQUET Michel
LORENTZ Maurice	a donné procuration à	RECH Serge
ZENNER Bernard	a donné procuration à	ACKER Christine (à partir du point 9)
GUERMANN Bernard	A donné procuration à	FATTORELLI Viviane

**Absents excusés :**

DEISS Murielle	ENGELMANN Fabien	GRILLO Marie	GUERMANN Bernard
VETZEL Caroline			

**Absents non excusés :**

BEY Michèle	HOLSENBURGER Alexandre	LOPICO Aurélie	SCHUTZ Sylvie
WATRIN Audrey	FRADELLA Cédric	SEGURA Olivier	

La séance débute à 18h11.

**Début de la séance :**

Membres en exercice :	41
Présents :	23
Procurations :	7
Absents :	11

**Pendant le point 2 :**

*Arrivée de Monsieur ABATE Patrick pendant le point 2.*

Membres en exercice :	41
Présents :	23
Procurations :	7
Absents :	11

**Au point 3 :**

Membres en exercice :	54
Présents :	33

Procurations : 10  
Absents : 11  
Au point 4 :

Membres en exercice : 56  
Présents : 35  
Procurations : 10  
Absents : 11

Au point 5 :

Membres en exercice : 60  
Présents : 38  
Procurations : 11  
Absents : 11

*Départ de Monsieur ZENNER Patrick à la fin du point 8.*

A partir du point 9 :

Membres en exercice : 60  
Présents : 37  
Procurations : 12  
Absents : 11

La séance est levée à 19h02.

Assistaient en outre :

AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale du SMiTU  
ANDRE Cédric, Directeur Adjoint du SMiTU  
DIMEL Sébastien, Directeur des Finances du SMiTU  
VAUTRELLE Alexandre, Responsable des Affaires Juridique du SMiTU  
SCHLIENGER Sylvaine, Chargée de Mission PDU et Citézen du SMiTU  
DEFAZIO Jérémy, Chargé de Communication et Marketing du SMiTU  
PAX Guillaume, Assistant de Direction du SMiTU

**POINT 10 – DELIBERATION N°2021/I-56 - DECISION MODIFICATIVE N°2 – EXERCICE 2021**

Des modifications dans la prévision des dépenses et des recettes sont intervenues. Aussi, il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir se prononcer sur la décision modificative n°2 jointe au présent rapport et détaillée ci-dessous.

Cette décision intègre les différents réajustements nécessaires en cours d'exercice 2021.

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

**DEPENSES**

Chapitre	Article	Opération	Libellé imputation	Montant
16	1641	OPFI	Emprunts en euros	- 8 000,00 €
27	2715	OPFI	Dépôts et cautionnements versés	+ 8 000,00 €
21	2153	OPNI	Installations à caractère spécifique	- 31 322,40 €
20	2051	OPNI	Concessions et droits assimilés	+ 31 322,40 €
				<b>+ 0,00 €</b>

**RECETTES**

Chapitre	Article	Opération	Libellé imputation	Montant
				<b>+ 0,00 €</b>

La décision modificative n°2 s'équilibre en exploitation à zéro euro (+ 0,00 €) et en investissement à zéro euros (+ 0,00 €). Ces modifications de crédits n'affectent pas l'équilibre budgétaire de l'année 2021.

Il est demandé au Comité Syndical de valider cette proposition.

Le Bureau Syndical du 22 septembre 2021 a donné un avis favorable.

La Commission Finances – Personnel en date du 6 octobre 2021 a donné un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, valide la proposition concernant la décision modificative n°2.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 14 octobre 2021

Le Président,



Roger SCHREIBER